Envoyé en préfecture le 20/07/2022
Reçu en préfecture le 20/07/2022
Affiché le
ID : 003-210302980-20220720-DEC202249-DE

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

DEC202249
TRAVAUX
Signature d'un avenant 1 au lot 1 du marché de mise aux normes des branchements d'assainissement en domaine privé

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des collectivités territoriales art. L. 2122-22 4° ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget (mais dans la limite de 100 000 euros) ;

VU la délibération du attribuant le lot Montloubet du marché de mise aux normes des branchements d'assainissement en domaine privé à l'entreprise LAMOTHE ;

CONSIDERANT la nécessité de modifier le montant du marché en raison de modification de prestations ;

DECIDE de signer l'avenant n°1 au lot Montloubet avec l'entreprise LAMOTHE pour un nouveau montant du lot de 64 177.32 €

PUBLICATION au R.A.A.

Pour le Maire et l'adjoint délégué empêchés,
Le 1er adjoint,

M MONIER

